Info Travail
L'actualité des relations du travail

Travail Québec

Volume 2, n°2 – 19 mai 2005

INFO TRAVAIL est un bulletin d'information électronique produit et diffusé par le ministère du Travail du Québec.

Quoi de neuf ?

Hausse du salaire minimum

Le ministre du Travail, Laurent Lessard, a annoncé, le 1er mai, une augmentation de 15 cents du taux horaire général du salaire minimum, ce qui le porte à 7,60 $ et à 6,85 $ pour les employés à pourboires. Dans ces deux cas, ce sont plus de 132 000 personnes salariées, évoluant surtout dans le secteur des services (commerce de détail, hébergement et restauration), qui ont vu leur salaire révisé à la hausse. Selon les dernières statistiques (novembre 2004), les salariés rémunérés au salaire minimum étaient majoritairement des femmes et des jeunes âgés de 15 à 24 ans. Pour certains secteurs de l'industrie du vêtement, le taux horaire du salaire minimum a été majoré de 0,10 $, ce qui le fait passer à 8,10 $. On estime à environ 17 000 le nombre de salariés, majoritairement des femmes, touchés par une telle mesure. Enfin, une majoration des taux s'applique également pour les cueilleurs de certains fruits et légumes de transformation du secteur agricole. Ce sont près de 18 000 personnes salariées.

Équité salariale

Le 5 mai, est entré en vigueur le *Règlement sur l'équité salariale dans les entreprises où il n'existe pas de catégories d'emplois à prédominance masculine*. Pour ces entreprises, le règlement prévoit deux catégories d'emplois masculins types afin de leur permettre de faire la comparaison avec les catégories d'emplois féminins dans leur organisation. L'entrée en vigueur du règlement permettra de corriger une situation potentiellement discriminatoire pour quelque 40 000 femmes œuvrant dans environ 2 000 entreprises au Québec. Ainsi, l'absence de catégories d'emplois masculins observée dans certaines entreprises à prédominance féminine ne signifie pas pour autant l'absence de discrimination salariale à leur endroit.

Départ à la Commission des normes du travail

Madame Francine Martel-Vaillancourt qui était présidente et directrice générale de la Commission des normes du travail a été nommée membre du conseil d'administration et PDG de Services Québec. **Monsieur Jocelyn Girard**, vice-président de la Commission, assure l'intérim.

Publications récentes

Le Rapport d'enquête sur les dépassements de coûts et de délais du chantier de la Société Papiers Gaspésia de Chandler a été rendu public le 6 mai.

La revue *Regards sur le travail* vient de publier un recueil des articles de fond parus dans les trois numéros de sa première année d'existence sur le site Internet du ministère du Travail. Ces articles, fruit d'une collaboration de divers intervenants du monde du travail, sont désormais regroupés dans un format attrayant et pratique qu'on peut commander.

Côté statistiques, l'analyse des données de *La croissance des taux de salaire négociés au Québec en 2004* indique, entre autres, que les taux de salaires payés aux travailleurs syndiqués

2007-02518/

du Québec devraient connaître, au cours de la durée des ententes déposées en 2004, une hausse annuelle moyenne de l'ordre de 2,2 %, soit un taux de salaire légèrement en baisse de 0,2 % par rapport à celui négocié en 2003. Selon Ressources humaines et développement des compétences Canada (Direction de l'information sur les milieux de travail), l'indice des taux de salaires négociés (ICTSN) serait aussi en diminution depuis 2002. Il serait en effet passé de 2,8 % en 2002, 2,5 % en 2003, et à 1,7 % en 2004.

Autre nouveauté à signaler en matière d'équité salariale : la brochure *Le salaire a-t-il encore un sexe?* qui met l'accent sur des exemples de discrimination salariale fondée sur le sexe.

Dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, soulignons d'abord le lancement du *Plan d'action construction 2005* de la CSST *La sécurité sur les chantiers : l'affaire de tous!* et, d'autre part, le numéro spécial du réseau québécois de recherche en SST que la revue Pistes vient d'éditer. Il regroupe des articles produits à la suite du colloque organisé par le Réseau de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec, lors du congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) qui s'est tenu à Montréal, en mai 2004. La totalité des articles ayant été produits par des chercheurs travaillant au Québec, ce numéro donne un aperçu de la vigueur de la recherche sur le travail et la santé qui s'y produit.

Saviez-vous que...

La Commission des normes du travail du Québec a célébré ses 25 ans d'existence en avril?

La CNT soulignera cet anniversaire tout au long de l'année 2005, en diffusant, entre autres, sur son site Internet, des capsules sur l'historique de la Commission de même que sur l'évolution de la loi. La CNT publiera également à l'automne un ouvrage relatant l'évolution de la législation ouvrière au Québec qui intéressera tant les spécialistes du monde du travail que le grand public.

Événements et dates à retenir

23 mai

Journée nationale des patriotes ou fête de la Reine (jour férié, chômé et payé)

30 mai au 2 juin - Montréal

Forum économique international des Amériques/Conférence de Montréal sous le thème *Réussir en période de turbulence : défis et perspectives*. Ce forum unique en Amérique innovera cette année en présentant un nouveau *Forum international sur la santé*, dont un volet portera sur la santé au travail (1er juin sous le thème Politique et économie).

31 mai au 16 juin - Suisse

93e session de la Conférence internationale du travail de l'O.I.T.

2 et 3 juin - Montréal

1er colloque canadien de recherche sur la santé mentale et le travail : *La recherche en santé mentale au travail une plate-forme pour l'action* organisé par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) en collaboration avec les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

10 juin - Montréal

Colloque de l'ORHRI : *Le harcèlement psychologique au travail un an après...*

À signaler hors Québec

Le **Canada** dépose une plainte contre le Mexique en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail (ANACT)

Le Bureau administratif national du Canada (BAN), dans son rapport sur l'examen de la communication du public CAN 2003-1, soulève des questions concernant l'application de la législation du travail sur la liberté d'association, la santé et la sécurité au travail et les normes minimales d'emploi suite à des incidents qui se sont produits dans deux manufactures de vêtement de l'État de Puebla, au Mexique.

Coordination et édition - Abonnement - Droits de reproduction